



# FORMATION EN ACCOMPAGNEMENT ET COACHING DES ORGANISATIONS

**DATES : 23-24 AVRIL :** - **DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 17 AVRIL**

- Mercredi le 23 avril - 9h00 à 12h00 – Dîner – 13h00 à 16h00
- Jeudi le 24 avril - 9h00 – 12h00

**LIEU : ÉDIFICE UPA - 3800 boul. Casavant Ouest, St-Hyacinthe J2S 8E3 – SALLE YAMASKA**

<b>DESCRIPTION DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE COACHING DES ORGANISATIONS</b>	<b>DESCRIPTION DE LA FORMATION :</b>
<p>Concrètement, le service d'accompagnement et de coaching des organisations offre le soutien d'un coach qui, à l'aide d'un instrument d'analyse, fournit des outils, des compétences et connaissances et débouche sur un plan d'action. La démarche d'accompagnement comprend 4 étapes précises auxquelles participent les milieux. La philosophie de la démarche est exprimée par le Cadre d'éthique des bénévoles et organisations de bénévoles. La démarche générale est fondée sur la résolution de problèmes sentis par le « client ».</p>	<p>D'une durée de 9 heures, cette formation vise à fournir les connaissances et outils afin que les participants puissent accompagner et soutenir les organismes de bénévoles de leur collectivité afin d'établir le diagnostic de leur capacité à relever les défis en bénévolat et à mettre en œuvre les moyens pour améliorer cette capacité.</p>

## CONTENU :

1. Le besoin d'actions planifiées pour développer le bénévolat (1 h 30)
2. Les organisations performantes en bénévolat et sur quoi agir (1 h 30)
3. La démarche et ses outils (3 h)
4. Le coach et l'approche de coaching (3h)

## COÛT :

**15 \$** + tx POUR LES ORGANISATIONS DE LA MONTÉRÉGIE EST (représentant les frais de repas)  
La formation est gratuite (suite à l'entente avec la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est)

**150 \$** + tx POUR LES ORGANISATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT ET DE LONGUEUIL. (Représentant les frais de repas 15\$ et ceux de la formation 135\$)

- **MATÉRIEL REQUIS : PORTABLE**

## POUR VOUS INSCRIRE :

Retourner le formulaire ci-joint dûment complété à Francine Duhamel, **au plus tard le 17 avril**,